

APPEL A LABELLISATION DE PROJETS

Appel à labellisation 2019

Annexe 1 – Dossier de candidature

Contenu

1. Préambule	1
2. Modalités de dépôt	1
3. Motivations	3
4. Présentation générale du projet	3
a. Historique du projet	3
b. Contexte, Enjeux, Problématique.....	3
c. Objectifs visés pour les systèmes de culture.....	3
5. Présentation des volets techniques	3
a. Volet 1 : Observatoire	4
b. Volet 2 : Plateforme expérimentale	4
c. Volet 3 : Réseau d’agriculteurs innovants.....	4
d. Volet 4 : Système de gestion de l’information	4
e. Résultats attendus et valorisation.....	4
6. Présentation de l’organisation et du partenariat.....	5
a. Management	5
b. Partenariat.....	5
c. Organisation	5
d. Calendrier	5

1. Préambule

L'appel à candidature est ouvert à des projets existants ou en construction, basés sur une approche systémique, qui, par leur situation de production, le type de système de production et/ou les leviers qu'ils étudient sont susceptibles d'apporter une plus-value à l'Action Syppre actuelle (description Partie Introduction).

Dans chaque projet régional, Syppre comprend 3 volets techniques dont la mise en place peut être progressive, si possible à échéance de 5 ans après labellisation. Un projet candidat pourra donc commencer par un ou deux volets, à condition qu'il indique comment il envisage de mettre en place le ou les autres volets.

Dans le cas de projet existant : il est demandé que soient décrits les travaux en cours, et, si besoin, les évolutions envisagées pour répondre au cahier des charges l'action Syppre.

Dans le cas de projet en construction : le dossier de candidature doit permettre de comprendre les méthodes et l'organisation envisagées pour mettre en place les différents volets de l'action Syppre, les priorités de mise en œuvre et le calendrier.

Le candidat pourra s'appuyer sur le cahier des charges de l'Action Syppre décrit en Annexe 2 pour constituer son dossier.

2. Modalités de dépôt

Pour déposer une candidature, le formulaire ci-dessous devra être complété et envoyé au plus tard le 15 octobre 2019 aux adresses e-mail suivantes : c.toque@arvalis.fr, r.duval@itbfr.org et f.flenet@terresinovia.fr.

Une réponse écrite sera faite aux candidats avant le 15 novembre 2019 et, pour les candidatures jugées recevables, un entretien sera organisé d'ici la fin de l'année 2019.

Les structures lauréates s'engagent pour 5 ans dans l'Action Syppre avec renouvellement à l'issue de cette première période, selon des conditions qui seront fixées par une convention.

IMPERATIF : le dossier finalisé de candidature doit compter au maximum 20 pages (Police du corps de texte : Calibri 10 points) et être adressé en format word.

TITRE DU PROJET :

MOTS CLES :

RESUME : *(5 lignes maximum)*

ORGANISME QUI DEPOSE LE PROJET

Nom :

Adresse :

CHEF DE PROJET

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

3. Motivations

Préciser les raisons qui motivent l'intégration de votre projet dans l'Action Syppre, vos attentes vis-à-vis des instituts proposant la labellisation, et la plus-value de votre projet dans le réseau existant en termes de situation de production, de type de système de production, ou de leviers étudiés. (1 demi-page à 1 page)

4. Présentation générale du projet

a. Historique du projet

Projet Existant : Préciser la date de démarrage, les raisons qui ont motivé le lancement du projet et les ambitions du projet, l'implication éventuelle du projet dans un réseau existant, et les financements par réponse à appels à projet en cours.

Nouveau Projet : Préciser les ambitions du projet, et les actions ou projets antérieurs et les éléments de contexte pouvant être à l'origine du projet présenté dans l'appel à candidature.

b. Contexte, Enjeux, Problématique

Afin de comprendre la problématique traitée par le projet, décrire :

- *Le territoire dans lequel s'inscrit le projet, et les grands traits des principaux systèmes de production et systèmes de culture qui le constituent.*
- *Les enjeux prioritaires auxquels le projet envisage de répondre, par rapport aux attentes des agriculteurs, des filières et de la société sur le territoire ciblé par le projet.*

Préciser les méthodes utilisées ou envisagées pour déterminer le contexte cible du projet, les enjeux auxquels il doit contribuer et la problématique à résoudre.

c. Objectifs visés pour les systèmes de culture

Projet Existant : Décrire précisément les objectifs visés pour le ou les systèmes de culture du projet, et les enjeux auxquels le projet doit contribuer.

Nouveau Projet : Décrire de façon succincte les principaux objectifs que doivent viser les systèmes de culture pour répondre aux enjeux auxquels le projet doit contribuer, et les méthodes que vous pensez mobiliser pour identifier ces objectifs.

5. Présentation des volets techniques

Dans la présente partie, le candidat est donc amené à décrire ce qui est réalisé dans le projet, ou ce qui est envisagé pour ces trois volets. Le calendrier de mise en œuvre est à détailler dans la partie 6.

Pour les projets en cours, le candidat devra commenter les écarts au cahier des charges proposé (Annexe 2) pour l'Action Syppre, expliquer les démarches envisagées pour mieux y répondre ou argumenter ses choix.

Enfin, si possible, le candidat devra expliquer en quoi son projet contribue aux thématiques prioritaires de l'Action Syppre : la fertilité des sols, le bilan Carbone et la gestion de la flore adventice.

a. Volet 1 : Observatoire

Décrire ce qui est mis en place ou prévu pour caractériser les situations de production ciblées par le projet, les systèmes de culture de cette zone et leurs performances.

Si des informations existent déjà, elles pourront être présentées brièvement dans cette partie.

b. Volet 2 : Plateforme expérimentale

Projet Existant : décrire le dispositif en place, qui inclut une expérimentation « système » et éventuellement des expérimentations factorielles annexes (facultatif).

Informations à fournir pour l'expérimentation Système :

- *Description des systèmes expérimentés, entre autres, les objectifs visés et les grands traits techniques*
- *Présentation du site d'accueil de l'essai, entre autre : lieu, type de sol, dispositif expérimental et taille des parcelles élémentaires (fournir un plan)*
- *Précisions sur les moyens mis à disposition : pérennité du site (convention avec agriculteur...), matériel et main d'œuvre disponible, moyens mis en œuvre pour la caractérisation initiale du site (sol, adventices, macrofaune...),*
- *Les principales mesures et observations réalisées*

Informations à fournir pour les essais factoriels annexes (facultatif) : Préciser les modalités testées et en quoi ils contribuent à mettre au point des leviers innovants prometteurs pour améliorer les performances des systèmes de culture étudiés.

Si des résultats existent déjà, ils pourront être présentés brièvement dans cette partie.

Nouveau Projet : décrire ce qui est envisagé selon le modèle proposé ci-dessus pour les projets existants

c. Volet 3 : Réseau d'agriculteurs innovants

Projet existant, décrire :

- *Le nombre d'exploitations, leur localisation, les types de sols, les systèmes d'exploitation et les principaux systèmes de culture dans leurs grands traits techniques*
- *Les principaux objectifs des agriculteurs et les stratégies qui sont mises en œuvre ou envisagées pour atteindre les objectifs*
- *L'animation du réseau : comment et par qui ?*

Nouveau Projet, décrire ce qui est envisagé : quand la recherche d'un réseau est-elle prévue ? Quels types d'exploitations agricoles rechercher ? Dans quelle zone géographique ? Quels partenariats et quelle animation sont envisagés ?

d. Volet 4 : Système de gestion de l'information

Si le projet existe déjà, décrire comment les données sont collectées, gérées et traitées. Pour les nouveaux projets, décrire ce qui est envisagé.

e. Résultats attendus et valorisation

Décrire les principaux types de résultats attendus dans votre projet et les modes de valorisation réalisées ou envisagées.

6. Présentation de l'organisation et du partenariat

a. Management

Composition et modalités de fonctionnement des instances de pilotage.

b. Partenariat

Présenter la liste des partenaires impliqués, ou souhaitant s'impliquer dans le projet. Préciser leurs rôles dans le projet, pour chacun des volets.

c. Organisation

Dresser la liste des personnes qui sont ou seront impliquées, indiquer leurs rôles et une estimation des temps passés, pour l'organisme porteur du projet et les partenaires.

d. Calendrier

Préciser le calendrier prévisionnel de mise en œuvre des volets de Syppre dans votre projet et des quelques étapes prévues pour leur mise en œuvre.